

« M. l'abbé, dit tout à coup à l'ecclésiastique, le chevalier de la Légion d'honneur, serais-je indiscret en vous demandant si vous n'êtes pas venu assister à la lecture d'un testament ?

— Je suis venu, en effet, pour cela, répondit le prêtre.

— Moi aussi, dis-je.

— Moi aussi, dit la vieille dame.

— Moi aussi, dit l'ouvrier.

— Et ce testament, reprit le chevalier de la Légion d'honneur, n'est-il pas celui de M. de Roquevert.

— Oui, dit l'ecclésiastique.

— Oui, dites-nous tous en chœur.

— Je vous avouerai, reprit encore le légionnaire, que je ne connais pas du tout M. de Roquevert.

— Ni moi, dit l'abbé.

— Ni nous.

— Voilà qui est étrange ! s'écria le monsieur décoré, et le notaire qui n'arrive pas ! Lorsqu'on pose un pareil problème à d'honnêtes gens, on ne devrait pas leur en faire attendre la solution.

— Je vous ferai observer, monsieur, dit l'ecclésiastique, que ce n'est pas M. Baudouin qui nous pose le problème, c'est feu M. de Roquevert.

— C'est juste, répondit le monsieur décoré, mais il n'en est pas moins vrai que voilà midi.

— Si monsieur le notaire n'arrive pas promptement, dit l'ouvrier, je serai obligé de m'en aller ; car j'ai un rendez-vous important.

— Pardon, fis-je, votre absence pourrait faire remettre à un autre jour la lecture du testament, ce sera une nouvelle perte de temps. Il me semble que puisque nous avons attendu, il faut attendre jusqu'à la fin.

La porte s'ouvrit au moment où j'achevais de parler, et nous nous levâmes tous pour saluer le notaire ; nous saluâmes un individu d'environ trente ans, maigre, pâle, ébouriffé, effaré, couvert de sueur, et s'épongeant le visage couleur de homard cuit, avec un foulard jaune.

— Pardon ! dit-il, je suis un peu en retard, je venais pour le testament de M. de Roquevert, un monsieur que, par parenthèse, je ne connais ni d'Ève ni d'Adam.

— Cette entrée, et sans calembour, cette sortie me semblèrent fort déplacées. S'il faut tout dire, j'étais contrarié de voir surgir un nouveau co-partageant. Nous étions déjà cinq, sans compter la fillette. Il faut qu'un héritage soit considérable pour faire la fortune de cinq personnes. A force de vouloir rendre tout le monde heureux, M. de Roquevert risquait de contenter personne.

Telles étaient mes réflexions, et si j'en juge par l'attitude de mes co-héritiers, j'ai lieu de croire que les leurs n'étaient pas bien différentes.

J'avais entendu dire que la croix d'honneur donne de l'aplomb ; ce jour-là, je me convainquis de la vérité de ce propos.

Le décoré rompit de nouveau le silence :

— Monsieur, dit-il à l'ouvrier, serais-je indiscret en vous demandant si c'est à vous ou à votre charmante fillette (car c'est votre fille, on le voit à la ressemblance) que la lettre de convocation a été adressée.

— C'est à ma fille, monsieur, répondit l'ouvrier. Voyez plutôt.

Tout en parlant il avait retiré de sa poche une lettre qu'il tendit à l'homme décoré. Celui-ci la prit et lut tout haut la

souscription : Mademoiselle Louise Herbert, chez M. François Herbert, son père, ébéniste, rue des Feuillantines, 17.

Il ajouta après avoir lu.

— Il n'y a pas de doute ; c'est mademoiselle votre fille que le testament intéresse.

— C'est évident, dis-je.

Les autres héritiers ne dirent rien ; mais ils firent un signe d'approbation suffisamment clair.

C'était le dernier venu, par conséquent celui qui avait attendu le moins, qui montrait le plus d'impatience. Il allait, venait, gesticulait, consultait sa montre, épongeant toujours sa face rubiconde avec son foulard jaune.

— Pourvu que ce ne soit pas quelque mystification ! dit-il tout haut.

— Monsieur, dit le légionnaire, on ne se permet pas de mystifier des gens comme nous.

Ce pluriel ressemblait fort au singulier.

Evidemment le légionnaire voulait dire.

On ne se permet pas de mystifier des gens comme moi.

Cependant maître Baudouin ne venait toujours pas. Ce retard me semblait de mauvais augure. Il n'y a urgente affaire qui tienne ; un notaire ne fait pas attendre si longtemps de riches héritiers. Il vint enfin à midi et demi, et s'excusa poliment mais sans insistance ni obséquiosité. Autre mauvais symptôme !

Après nous avoir comptés des yeux, maître Baudouin prit un papier et au milieu du plus profond silence, lut :

Paris, 27 février 1847.

Ceci est mon testament. Je déclare mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, dont j'ai pu violer les lois et les prescriptions, mais aux dogmes de laquelle j'ai toujours cru d'une ferme foi que je tenais de ma mère, de mon éducation, et aussi de mes réflexions et études personnelles. Je n'imiterai pas beaucoup de gens et n'aurai garde d'accuser la Providence des malheurs de ma vie. Ils n'ont été que la conséquence inévitable de mes fautes. Pour me les épargner Dieu aurait dû faire des miracles : franchement il y avait mieux à placer les preuves de sa toute-puissance. Si le million dont j'avais hérité a été dévoré à trente-cinq, si, à l'aisance que me donna ensuite mon talent d'artiste à succédé dans la vieillesse la gêne et la pauvreté, si j'ai été obligé, les trois dernières années de ma vie, de jouer la violon dans une allée des Champs-Élysées, afin d'attirer l'attention et la compassion des passants, la faute n'en est à nul autre qu'à moi. Quoiqu'il en soit, sentant que je n'ai plus que quelques jours ou peut-être quelques heures à vivre, et désirant donner une marque de ma reconnaissance à ceux qui m'ont secouru le plus généreusement ou le plus régulièrement, dans mon allée, je dispose de la sorte des quelques humbles épaves de ma fortune d'autrefois.

Premièrement. Je donne à Madame la baronne des Bruyères, rue Saint-Dominique, 110, la pendule et les deux flambeaux qui sont sur la cheminée de ma chambre.

Secondement. Je donne à Mademoiselle Louise Herbert, la charmante enfant de M. François Herbert, ébéniste, rue des Feuillantines, 4, une cuillère d'argent, une fourchette du même métal, et un couteau également à manche d'argent.

Troisièmement. Je donne à M. Aumaître, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire de la manufacture de produits chimiques, rue de Flandre, une montre en or, à répétition.

Quatrièmement. Je donne à M. l'abbé Dubois, premier vicaire à Saint-Eustache, un Virgile et un Horace, éditions elzéviriennes.